



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

29 mars 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la mairie, le 29 mars 2016 à 15 h, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Jonathan Lapierre, président du conseil d'agglomération et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Mme Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons

Sont aussi présents :

M. Hubert Poirier, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

A1603-618

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 15 h.

A1603-619

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Mme Rose Elmonde Clarke, appuyée par M. Richard Leblanc, il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
 - 3.1 Services techniques et des réseaux publics
 - 3.1.1. Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres no 253 – Attribution de contrat – Fourniture d'une remorque avec benne chauffante
 - 3.1.2. Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres no 254 – Attribution de contrat – Fourniture d'un recycleur d'asphalte mobile
 - 3.1.3. Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres no 255 – Attribution de contrat – Acquisition de deux camionnettes
 - 3.2 Réglementation municipale



Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

29 mars 2016

No. de résolution
ou annotation

- 3.2.1. Avis de motion – Règlement décrétant des dépenses relatives à l'acquisition de véhicules et d'équipements municipaux et un emprunt de 620 000 \$ remboursable en 10 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

A1603-620

Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres n° 253 – Attribution de contrat – Fourniture d'une remorque avec benne chauffante

CONSIDÉRANT QUE le 19 février dernier, la Municipalité a procédé à un appel d'offres public relativement à la fourniture d'une remorque avec benne chauffante pour asphalte;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues à cet effet, soit celles de :

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (excluant les taxes)
Insta-Mix	44 917,00 \$
Équipements Stinson Québec inc.	40 530,00 \$

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation faites par la Direction des services techniques et des réseaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Mathieu Poirier, appuyée par M. Germain Leblanc, il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération retienne l'offre d'Équipements Stinson Québec inc., au prix de 40 530 \$ plus les taxes applicables;

que la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, soit autorisée à signer tout document à cette fin.

Cette dépense sera financée à même le règlement d'emprunt n° A-2016-04 conditionnellement à l'approbation de celui-ci par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

A1603-621

Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres n° 254 – Attribution de contrat – Fourniture d'un recycleur d'asphalte mobile

CONSIDÉRANT QUE le 19 février dernier, la Municipalité a procédé à un appel d'offres public relativement à la fourniture d'un recycleur d'asphalte mobile;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

29 mars 2016

CONSIDÉRANT QU' une seule soumission a été reçue, soit celle de l'entreprise Équipement Joe Johnson inc.;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation faites par la Direction des services techniques et des réseaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération retienne l'offre de l'entreprise Équipement Joe Johnson inc., au prix de 107 514,00 \$ plus les taxes applicables;

que la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, soit autorisée à signer tout document à cette fin.

Cette dépense sera financée à même le règlement d'emprunt n° A-2016-04 conditionnellement à l'approbation de celui-ci par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

A1603-622

Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres n° 255 – Attribution de contrat – Acquisition de deux camionnettes

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé, le 19 février 2016, à un appel d'offres public relativement à l'achat ou la location de deux véhicules de services de type camionnette;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues, soit les suivantes :

		CHEVROLET BUICK GMC DE L'ARCHIPEL	MADELEINE AUTOMOBILES
		PRIX EXCLUANT LES TAXES	
Option d'achat – Catégorie A (2500, 250)	Véhicule no 1	43 665,14 \$	33 466,00 \$
	Véhicule no 2	43 665,14 \$	33 466,00 \$
Option de location – Catégorie A (2500), (250)	Véhicule no 1		32 152,80 \$
	Véhicule no 2		32 152,80 \$
Option d'achat – Catégorie B (3500, 350)	Véhicule no 1		35 666,00 \$
	Véhicule no 2		35 666,00 \$
Option de location – Catégorie B (3500, 350)	Véhicule no 1		34 767,36 \$
	Véhicule no 2		34 767,36 \$
Option – Gyrophare et flèche		5 601,60 \$	4759,00 \$



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

29 mars 2016

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Mme Rose Elmonde Clarke,
appuyée par M. Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération retienne l'offre de Madeleine Automobile,
notamment l'option d'achat – Catégorie B et l'option – Gyrophare et
flèche;

que le conseil d'agglomération autorise la directrice des services
techniques et des travaux publics, Caroline Richard, à procéder à l'achat
de deux camionnettes, toutes options incluses, au prix de 76 091 \$ plus les
taxes applicables et à signer, à cet effet, tout document requis.

Cette dépense sera financée à même le règlement d'emprunt adopté
ultérieurement pour l'acquisition de véhicules et équipements, et ce,
conditionnellement à l'approbation de celui-ci par le ministère des Affaires
municipales et de l'Occupation du territoire.

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

A1603-623

**Avis de motion – Règlement décrétant des dépenses relatives à
l'acquisition de véhicules et d'équipements municipaux et un emprunt
de 620 000 \$ remboursable en 10 ans et imposant une taxe permettant
de rembourser cet emprunt**

Le conseiller M. Germain Leblanc donne l'avis de motion préalable à
l'adoption d'un règlement décrétant des dépenses relatives à l'acquisition de
véhicules et d'équipements municipaux et un emprunt de 620 000 \$
remboursable en 10 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet
emprunt.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

A1603-624

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Mme Rose Elmonde Clarke,
appuyée par M. Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de lever la séance à 15 h 20.

Jonathan Lapierre, maire

Jean-Yves Lebreux, greffier